

L'hon. M. EDWARDS (Frontenac-Addington): "Tous importants" dit l'honorable député. Il n'a pas appelé l'attention non plus sur les \$270,000 pour procurer des terrains de golf à ceux qui sont assez riches pour parcourir le pays avec un sac de crosses sous le bras et jouer avec une petite balle blanche lorsque le cœur leur en dit. Il n'a pas soufflé mot non plus de l'hôtel Scribe qui concerne de si près l'administration de nos chemins de fer. Il n'a pas mentionné ces \$16,250 versés à un nommé Aronovici pour treize mois de travail, \$9,291 pour ses menues dépenses, et, en plus, une gratification de \$7,500, soit en tout \$33,041, ou une moyenne de \$85.75 pour chaque jour de travail. Voilà des preuves de l'économie du Gouvernement.

Ce n'est pas tout. De 1917 à 1920 inclusivement, le ministère conservateur a perçu en taxes spéciales de guerre \$179,939,000. Cette perception a été dénoncée dans les termes les plus énergiques par la droite, mais les quatre années suivantes, le gouvernement libéral a perçu de la même source \$709,540,000, soit 529 millions de plus que nous. La somme des impôts perçus de 1917 à 1920 par les conservateurs s'est chiffrée à \$1,156,000,000, ou une moyenne de 289 millions par année. C'est ce qu'ont condamné les honorables députés de la droite en disant que s'ils arrivaient au pouvoir ils réduiraient les dépenses. Les quatre années suivantes, ils ont perçu \$1,628,000,000 soit une moyenne annuelle de 407 millions, ou 118 millions de plus que nous. Qu'on n'oublie pas que de 1917 à 1920 le Gouvernement conservateur a dépensé ce qui suit: 164 millions pour les gratifications aux soldats; 102 millions pour le ministère du rétablissement civil des soldats; 80 millions pour l'établissement agricole des anciens combattants; 10 millions pour l'enseignement technique; 7 millions pour l'assurance des soldats; en tout, 363 millions. Ces dépenses étaient en grande partie nécessaires et elles ont été faites avant que le parti libéral arrivât au pouvoir.

M. McLEAN (Melfort): Cet argent provenait-il de nos revenus, ou a-t-il été emprunté?

L'hon. M. EDWARDS (Frontenac-Addington): Peu importe.

M. McLEAN (Melfort): Provenait-il des impôts ou d'emprunts?

L'hon. M. EDWARDS (Frontenac-Addington): Du trésor du pays. Quand on emprunte de l'argent, je suppose qu'on a l'intention de le rembourser un jour ou l'autre. Les honorables députés ne croient-ils pas que c'est une dette ou une obligation? Qu'importe, après tout? Les faits sont là, et

chacun est libre de tirer ses propres conclusions. La dette nette, en 1921, était de \$2,350,000,000. En 1925, elle avait été portée à \$2,417,000,000. Si nous ajoutons à cette somme les obligations garanties des chemins de fer au montant de 118 millions en 1924 et 1925, la dette nette à la date du 31 mars 1925 n'était pas moins de \$2,535,000,000. Voilà comment s'est conduit le Gouvernement qui essaie de se vanter de l'habileté avec laquelle il a administré les finances de l'Etat.

L'honorable député a dit également, si je l'ai bien compris, que le parti conservateur était responsable de notre problème des chemins de fer vu que c'est sous le régime des conservateurs que s'est opérée la fusion de nos voies ferrées. Si je me rappelle bien, cette fusion, imposée au pays, a été acceptée par les membres des deux côtés de la Chambre. On ne pouvait faire autrement. Les conservateurs ne sont nullement responsables de ce problème, qui a pour cause la construction exagérée des chemins de fer lorsque les libéraux ont dirigé la barque de l'Etat de 1896 à 1911. Ce sont eux qui ont construit le Transcontinental et garanti les obligations du Grand-Tronc-Pacifique. Ce sont eux également qui ont donné vie au Nord-Canadien et garanti ses obligations, à l'exception de celles de la Colombie-Anglaise.

Mon collègue a aussi fait allusion à notre balance favorable du commerce. Il a pensé que c'était un bon point pour son parti. Dans quelques cas, c'est possible. Voici ce que je pense de cette balance. Si le Canada pouvait montrer une balance favorable du commerce provenant de la vente de marchandises fabriquées et finies au Canada, j'approuverais cet argument, mais que voyons-nous? Le Canada exporte 73 pour 100 de son bois et des produits de cet article sous forme brute, et importe 64 pour 100 des produits du bois à l'état fini. Nous exportons 87 p. 100 de nos métaux à l'état brut pour importer ces mêmes matériaux dans la même proportion, pour ainsi dire, après qu'ils ont été convertis en produits finis de l'autre côté de la frontière ou dans d'autres pays. Une balance de commerce favorable au Canada obtenue grâce à l'exportation de matières premières irremplaçables ne devrait pas être une chose dont nous ayons le droit de faire parade.

Une autre question à laquelle le ministre des Travaux publics ainsi que plusieurs autres honorables membres ont fait allusion, c'est le pacte de réciprocité de 1911 avec les Etats-Unis: "Oh!", disent-ils, "si vous nous aviez permis d'insérer ce pacte dans nos statuts, ç'aurait été une excellente affaire pour les cultivateurs du Canada". Voilà l'attitude de mes honorables amis. Or, je diffère absolu-